



Loueurs en meublés : ce que vous devez savoir !

Réunion en ligne le 1^{er} février 2022 à 13h30

Durée 1h

Objectifs :

Maîtriser l'essentiel de la fiscalité du statut de loueur en meublé avant de vous lancer dans cette activité

Plan indicatif :

Critères d'identification : professionnel ou non professionnel ?

Les obligations comptables

Le régime fiscal du LMP et du LMNP : conséquences sur votre situation fiscale

Conséquences lors de la vente

ORGANISME DE GESTION AGREE DES PROFESSIONNELS INDEPENDANTS ET LIBERAUX

Siège social : 1 Avenue Quirinal – Bâtiment B – BP 12 – 40001 MONT DE MARSAN CEDEX – Tél. : 05 58 06 15 51 – mdm@ogapil.fr

Bureau secondaire : Imm. Le Bocard – 23 Rue de Savoie – 74700 SALLANCHES – Tél. : 04 50 47 92 98 – sallanches@ogapil.fr

Agrément du 1^{er} août 2017 – Direction Régionale des Finances Publiques de Bordeaux – OGA 103400 – Siret 343 651 162 00038 – APE 6920Z

www.ogapil.fr